



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E182190

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2026

ÉDITÉ LE

05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/10/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/09/2025
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 2016B03948

Siret : 823 225 982 00060

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2159758

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H92806J

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H92806J

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : IMMO DECO

11 RUE TRONCHET,
ZA DE LA BLONDE - PARC DU BUISSON
75008 PARIS 08

Téléphone : 09 72 14 81 81

Fax :

Portable : 06 63 28 82 84

Site Internet : www.immo-deco.fr

E-mail : contact@immo-deco.fr

Responsabilité légale :
PRIGENT THOMAS CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/12/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	09/12/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/12/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	09/12/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.